constructeur villefranche-sur-saône

TITAN S.A.

Siège Social : Route d'Anse / B.P. 407 / 69651 Villefranche-sur-Saône Cédex / Téléphone : (74) 65-82-26 / Télex : Titan 340080 F
S.A. Capital 23 500 000 F / Siret 303 506 174 00 117

Notice descriptive Remorque OT 19 R 2

Marque : TITAN - Type OT 19 R 2 - Version : R.P.T.C.

0. GENERALITES

0.1. Constructeur : TITAN SA - BP 407 - 69651 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
0.2. Marque : TITAN
0.3. REM ou RESP
0.4. Type et versions : OT 19 R 2 - R.P.T.C.

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, (marque SAE - SAF et ROR)
4 ou 8 roues en simple ou en jumelé

1.2. Dimensions des pneumatiques en jumelé :
10 x 22,5 PR 14 - 11 x 22,5 PR 16 - 900 x 20 PR 14
D 20 X PR 16 - 1200 x 20 PR 18 - 9,5 R 17,5 137/135 J
265/70 R 19,5 143/141 J - 275/70 R 22,5 - 275/80 R 22,5
ou équivalent en fonction du P.T.A.C.

Pneumatiques en simple :
16,5 x 22,5 PR 20 TUB
ou équivalent en fonction du P.T.A.C.

1.3. Constitution du châssis : le véhicule peut se présenter sous les formes suivantes :

1.3.1. **UN CHASSIS** (Modèle R)
composé de 2 longerons métalliques réalisés soit en profilés laminés, soit en tôle pliée, soit en mécano-soudure.
La sectrion est en I.
Les longerons sont entretoisés par des traverses de réalisation équivalente.
Le tout est assemblé par soudure électrique.

1.3.2. **UNE CAISSE AUTOPORTANTE** (Modèle P) composée de :
— 2 panneaux latéraux métalliques formés d'un profil supérieur et d'un profil inférieur travaillant, reliés par une tôle nervurée ;
— un plateau métallique reliant les 2 panneaux latéraux et recevant le plancher ;
— 1 face AV et la face AR recevant les portes, les deux assurant l'entretoisement des 2 panneaux latéraux ;
— 1 toiture composée d'une armature métallique recevant une bâche ou une tôle d'acier ou de matière plastique.
L'ossature générale peut être réalisée en acier, en alliage léger ou en inox.
L'assemblage peut être réalisé soit par soudure, soit par rivets.

1.3.3. **UNE CITERNE AUTOPORTANTE** (Modèle C)
composée d'une virole métallique ou en matière plastique de forme circulaire, elliptique ou assimilée, entretoisée aux deux extrémités par des fonds extrêmes et éventuellement par des cloisons intermédiaires (cas de plusieurs compartiments), par des brise-lames ou par des anneaux extérieurs.
La structure générale peut être réalisée en acier, en alliage léger, en acier inoxydable ou en matière plastique.

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1. Poids totaux autorisés en charge : 16 000 kg - 16 500 kg - 17 000 kg - 17 490 kg - 18 000 kg - 18 500 kg - 19 000 kg

2.2.

2.3.

2.4. Charge maximale admissible :

Poids total autorisé en charge	16 000 kg	16 500 kg	17 000 kg	17 490 kg	18 000 kg	18 500 kg	19 000 kg
Charge maxi autorisée sur essieu AV	8 000 kg	8 250 kg	8 500 kg	8 750 kg	9 000 kg	9 250 kg	9 500 kg
Charge maxi autorisée sur essieu AR	8 500 kg	8 700 kg	9 000 kg	9 200 kg	9 600 kg	10 000 kg	10 300 kg
Pneumatiques simples 22,5"	16 x 22,5 PR 20						
Pneumatiques jumelés 20" et 22,5	10 x 22,5 PR 14 11 x 22,5 PR 16 275/70 R 22,5 275/80 R 22,5		900 x 20 PR 14 D 20 X PR 16 1200 x 20 PR 18		11 x 22,5 D 20 X PR 16 1200 x 20 PR 18 275/80 R 22,5		
Pneumatiques jumelés 17,5" et 19,5"	9,5 R 17,5 137/135 J		265/70 R 19,5 143/141 J				

2.5.